Forfait Essentiel 20 Go
Série Spéciale

Récapitulatif contractuel

Bouygues Telecom S.A.
13-15 avenue du Maréchal Juin - 92360 Meudon-la-Forêt
Téléphone Service Clients : 1064
Le 09/11/2026

Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE[1]. Il permet de comparer des offres de services. Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

Service accessible en France métropolitaine avec équipement compatible et communications (hors numéros courts, spéciaux, SMS+/MMS+) à usage privé entre deux individus. Une consommation du Service en dehors de la France métropolitaine peut être facturée au tarif en vigueur lorsqu'elle excède un usage raisonnable. Pour plus d'informations sur notre politique d'usages raisonnables, consultez nos Conditions Générales de Service (clause 2.3).

Ce forfait contient tous les services mobiles décrits dans «Les Tarifs», rubrique «Services et Options Mobiles». Vous retrouvez les options éventuellement compatibles dans cette même rubrique.

	Forfait Essentiel 20 Go valable uniquement pour toute nouvelle souscription
	Depuis la France métropolitaine, l'Europe, les DOM
Internet mobile	20 Go (en 2G/3G/4G/5G)
	Au-delà de l'enveloppe éventuellement incluse, internet facturé à : 0,0013€/Mo depuis l'Europe/DOM, 0,01€/Mo depuis la France métropolitaine ; dans la limite de 40€ (puis déblocable par palier de 40€).
Appels	Appels illimités (vers les fixes et mobiles) depuis la France métropolitaine vers la France métropolitaine/DOM, et depuis Europe DOM vers France métropolitaine Europe/DOM. Au-delà, facturation au tarif en vigueur depuis la destination.
SMS/MMS	**Depuis France métropolitaine** vers France métropolitaine/DOM (vers les fixes et mobiles) : SMS illimités. Depuis France métropolitaine vers France métropolitaine (vers les fixes et mobiles) : MMS illimités. Depuis France métropolitaine vers DOM : 1,10€/MMS et décomptés de l'enveloppe internet. Au-delà de l'enveloppe, facturation au tarif en vigueur. **Depuis Europe/DOM** vers France métropolitaine/Europe/DOM (vers les fixes et mobiles) : SMS illimités. MMS inclus, décomptés de l'enveloppe internet. Au-delà de l'enveloppe, facturation au tarif en vigueur.
	Depuis l'étranger (en dehors des destinations éventuellement incluses : France métropolitaine/Europe/DOM)
Internet mobile	Depuis l'étranger (en dehors des destinations éventuellement incluses : France métropolitaine/Europe/DOM) : facturation (au-delà de l'enveloppe éventuellement incluse) au tarif en vigueur depuis la destination, dans la limite de 60€ (puis déblocable par palier de 60€).
Appels	Non inclus (facturation au tarif en vigueur depuis la destination)
SMS/MMS	Non inclus (facturation au tarif en vigueur depuis la destination)

Communications (hors numéros courts, spéciaux, SMS+/MMS+) à usage privé entre deux individus.

	Forfait Essentiel 20 Go valable uniquement pour toute nouvelle souscription
Options et services[2]	Prêt gratuit d'un téléphone en cas de panne ou de casse
	Pour les Forfaits avec Avantages Smartphone (engagement 24 mois) hors forfaits partenariat Back Market :
	Financement à crédit*

***Attention ! Un crédit coûte de l'argent et doit être remboursé**

DÉBITS ET VOIES DE RECOURS

Service accessible uniquement avec équipements compatibles en France métropolitaine et dans la limite des zones de couvertures telles qu'indiquées sur bouyguestelecom.fr, sur les réseaux 2G, 3G+, 4G, 4G+ et 5G selon la compatibilité du forfait choisi. L'accès à l'internet mobile depuis l'international dépend de l'accord de roaming en vigueur entre Bouygues Telecom et un opérateur partenaire selon le déploiement du réseau de cet opérateur partenaire ainsi que de la compatibilité du forfait choisi et du terminal utilisé avec le réseau.
Réseau 5G : déploiement progressif en zones urbaines. Téléphones compatibles 5G et cartes de couverture en France métropolitaine sur bouyguestelecom.fr

	2G	3G+	4G	4G+	5G
Débits maximum théoriques descendants	Jusqu'à 236 Kb/s	Jusqu'à 7,2 Mb/s, 14,4 Mb/s, 21 Mb/s ou 42 Mb/s selon les zones couvertes.	Jusqu'à 300 Mb/s ou 49 Mb/s selon les zones couvertes.	Jusqu'à 900 Mb/s ou 300 Mb/s selon les zones couvertes et l'agrégation des bandes de fréquences.	Selon les bandes de fréquences agrégées : · avec la bande de fréquences 3,5 GHz : jusqu'à 1,5 Gb/s dans la première version de la 5G. · avec la bande de fréquences 2,1 GHz : jusqu'à 890 Mb/s dans la première version de la 5G
Débits maximum théoriques montants	Jusqu'à 118 Kb/s	Jusqu'à 0,4 Mb/s ou 5,7 Mb/s selon les zones couvertes.	Jusqu'à 75 Mb/s ou 18 Mb/s selon les zones couvertes.	Jusqu'à 150 Mb/s ou 38 Mb/s selon les zones couvertes et l'agrégation des bandes de fréquences.	Selon les bandes de fréquences agrégées : · avec la bande de fréquences 3,5 GHz : jusqu'à 133Mb/s. · avec la bande de fréquences 2,1 GHz : jusqu'à 93 Mb/s.

Vous pouvez vous rendre sur bouyguestelecom.fr pour connaître votre couverture et éligibilité.
En cas de réclamation, vous pouvez effectuer une demande auprès du Service Clients puis au Service Consommateur Bouygues Telecom et enfin au Médiateur des communications électroniques.

PRIX

	Forfait Essentiel 20 Go valable uniquement pour toute nouvelle souscription
Prix mensuel	**16,99€**

Économies B.iG :
Offres soumises à conditions et réservées exclusivement au cercle familial. Économies sur facture mobile selon le nombre de forfaits 20 Go et + détenus (dans la limite de 10 lignes). 5€/mois pour un forfait 20 Go et +. 8€/mois par forfait pour deux forfaits 20 Go et +. 10€/mois par forfait a partir de trois forfaits 20 Go et +. Offre valable pour tout client détenteur d'un ou plusieurs forfaits Bouygues Telecom (20 Go et +, sans engagement ou avec engagement 24 mois), et d'une offre box (hors box B&You, Idéo et Pro, Bbox Asso). Sous réserve d'activation effective de ces lignes et de la box. Perte de la totalité des remises en cas de résiliation de la box. En cas de résiliation des lignes mobiles ou de changement d'offre vers une offre non éligible, application de la remise correspondant au nombre de lignes encore détenues.

• Carte SIM/eSIM : 10€
Les tarifs des communications hors forfaits sont mis à disposition dans le Guide des Tarifs en vigueur, avec notamment les tarifs des communications vers et depuis l'étranger à partir de la page 31. Les prix mensuels ne prennent pas en compte des éventuelles remises à retrouver sur votre facture. La carte eSIM n'est pas disponible sur le réseau bancaire.

DURÉE, RENOUVELLEMENT ET RÉSILIATION

Contrat à durée indéterminée sans engagement ou avec une période minimale de 24 mois. En cas de résiliation anticipée pendant la période minimale, et sauf motifs légitimes, les redevances restantes jusqu'au terme de votre engagement deviennent immédiatement exigibles.

CARACTÉRISTIQUES À L'ATTENTION DES UTILISATEURS FINAUX HANDICAPÉS

• En partenariat avec HandiCapZero, retrouvez :
– vos factures en braille et en caractères agrandis,
– les informations relatives aux offres de services mobiles et box (en HTML, audio, braille et caractères agrandis selon les services),
– des solutions pour faciliter l'utilisation de votre téléphone avec Mobile Speak et Mobile Magnifier (voir « Les Tarifs ») :
– site internet bouyguestelecom.fr en cliquant sur le logo HandiCapZero,
– au N° vert 0 800 39 39 51 (services et appels gratuits).
• Pour les personnes sourdes et malentendantes : Service Clients accessible en langues des signes et transcription écrite simultanée de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi (hors jours fériés), depuis bouyguestelecom.fr, en cliquant sur le logo Acceo.

AUTRES INFORMATIONS UTILES

Service Clients accessible depuis l'Espace Client sur bouyguestelecom.fr, rubrique « Mon compte », ou depuis le 1064 de 8h à 20h du lundi au samedi (sauf jours fériés) :
– Depuis un mobile pour les clients détenant un forfait Bouygues Telecom : attente gratuite puis mise en relation avec un conseiller décomptée du forfait ou du crédit de communication,
– Depuis un poste fixe ou depuis une ligne mobile d'un autre opérateur : prix d'un appel local selon le tarif de l'opérateur, y compris le temps d'attente.
Certains actes peuvent être payants. Voir détail dans « Les Tarifs ».

(1) Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p. 36). (2) Pour plus d'informations, voir dans « Les Tarifs ». (3) La facilité de paiement est réservée aux clients Bouygues Telecom avec Avantages Smartphone qui souscrivent sur bouyguestelecom.fr, dans les boutiques Bouygues Telecom ou par téléphone en contactant Bouygues Telecom.